

MAI 2024



Photo C. PALAPRAT

<b>Edito</b>	<b>p 2</b>
<b>Travaux</b>	<b>p 3</b>
<b>Vie de la Commune</b>	<b>p 4</b>
<b>Vie Culturelle</b>	<b>p.18</b>
<b>Saison Culturelle</b>	<b>p 19</b>
<b>Vie des Associations</b>	<b>p 20</b>
<b>Informations diverses</b>	<b>p 21</b>





Mes chers concitoyens,

La vie d'un grand projet porté par un conseil municipal n'est pas un fleuve tranquille.

Ainsi en est-il de la requalification de la rue Nationale et de la place Lucien Guerrier qui vient d'entrer dans sa phase opérationnelle.

Les réflexions préparatoires de cette opération ont été engagées en 2021, après les élections municipales, en collaboration avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 41.

Celui-ci a aidé la commune à établir l'historique architectural de ses espaces publics et des ensembles bâtis les bordant, à en diagnostiquer les différents usages et fonctionnalités et à tracer les objectifs et perspectives d'amélioration.

Afin de traduire sur plan les orientations du projet d'aménagement définies par les élus, la commune a recruté un maître d'œuvre, le cabinet GEOPLUS. Celui-ci a tracé les esquisses du projet qui ont fait l'objet de plusieurs modifications pour correspondre à la volonté municipale.

Cependant, le conseil municipal n'est pas toujours maître de son destin. En effet, la place Lucien Guerrier étant située dans le périmètre de protection de l'église Saint-Sylvain, classée aux Monuments historiques, nous avons dû recevoir l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

De l'organisation générale des espaces jusqu'à la nature des matériaux et des revêtements envisagés, de la couleur du mobilier urbain ainsi que de son emplacement jusqu'au choix des essences à planter dans les espaces verts, l'ensemble du projet doit recueillir l'avis favorable de l'ABF dont la mission est de veiller à la mise en valeur architecturale et paysagère des espaces patrimoniaux.

Cette étape a été franchie relativement aisément dans la mesure où les prescriptions de l'ABF rejoignaient les orientations municipales.

Un tel projet qui modifie substantiellement l'architecture et la configuration du centre-bourg de la commune ne pouvait rester un projet cloisonné aux seuls conseillers municipaux. Voilà pourquoi, nous avons souhaité organiser plusieurs réunions de concertation afin que chacun, les riverains, les commerçants sédentaires, les commerçants présents sur le marché dominical et puis toute la population nucérienne puisse s'approprier cette opération.

Puis vint le temps de la recherche des subventions pour alléger la charge financière de la commune. Dans ce domaine, la commune n'est également pas maître de son destin. Au moment où je rédige cet édit, certaines demandes de subventions ont été acceptées, d'autres sont en cours d'instruction.

Enfin, comme l'exige la réglementation des marchés publics, la commune a lancé une consultation publique à destination des entreprises. Deux entreprises implantées à Noyers-sur-Cher ont été retenues et vont pouvoir bénéficier de ces travaux.

Voilà en quelques lignes retracé près de trois ans de travail.

Les travaux ont démarré. Simultanément à ce chantier, une halle sera construite sur le haut de la place Lucien Guerrier. Ils devraient s'achever en novembre.

Les travaux seront réalisés avec leur escorte de désagréments. Nous avons demandé aux entreprises de faciliter l'accès aux commerces pendant les travaux. **Je vous invite vivement à continuer à aller y faire vos achats.**

Une présentation synthétique de la requalification du carrefour de la Libération, de la rue Nationale et de la place Lucien Guerrier est consultable sur le site internet de la commune. Toute information sur ce projet et son déroulement peut vous être délivrée en mairie.

Je vous donne rendez-vous pour son inauguration.

**Philippe SARTORI**

**Votre Maire et Vice-Président du Conseil Départemental**

**Responsable de la publication :**

**Philippe SARTORI**

**Conception et réalisation :**

**Marie-Claude DAMERON & Sandrine LANDUREAU**

## Aménagement du centre bourg

### Carrefour de la Libération, Rue Nationale et place Lucien Guerrier

Cette fois ci, ce sont les travaux de surface qui sont lancés.

Environ 9 mois de travaux pour réhabiliter le centre bourg, 9 mois qui vont perturber les commerçants et Nucériens dans leurs habitudes.



D'abord le carrefour de la Libération, puis la rue Nationale jusqu'au magasin Vival (fin de ces travaux prévue vers la fin mai), ensuite la partie de la rue Nationale devant la mairie (3 semaines) puis enfin la place (partie Sud pour commencer et partie Nord ensuite) pour une fin de travaux planifiée la 1<sup>ère</sup> semaine de Novembre 2024.

Pendant cette 2<sup>ème</sup> phase de travaux, le marché dominical sera déplacé sur la rue Nationale entre le magasin Vival et la rue des Pêcheurs.

La halle et le nouvel abri bus, aménagé PMR, seront réalisés pendant cette période.

**Le ramassage des ordures ménagères, l'accès aux commerces (avec leurs livraisons), l'accès des riverains, ainsi que les transports sont maintenus pendant la durée des travaux.**

### Coût des travaux de l'aménagement (en Euro HT)

Voirie Eiffage = 1 497 291,88

Éclairage R2 = 100 701,50

Espaces verts = 103 789,51

Total HT = 1 700 000 €

Total TTC = 2 040 000 €

(Subventions: 368 472 €)

### Halle et abri bus (en euro HT)

Gros oeuvre Val du Cher BTP = 82 640

Charpente bois Léonard = 119 465,68

Electricité R2 = 26 293,25

Total HT = 228 400 €

Total TTC = 274 000 €

(Subventions : 160 000 €)

D'autres subventions sont en attente.





# Vie de la Commune

## Dévoilement de la plaque au boulodrome

Samedi 2 septembre 2023 a eu lieu le dévoilement de la plaque « Boulodrome Claude RUEL » en présence de sa compagne Mme Nadia VAUCEL, de ses enfants Laurent et Laure, de ses amis et de M. Philippe SARTORI - maire de Noyers-sur-Cher.



# Vie de la Commune

## Inauguration de l'Agence Postale Communale



### Horaires d'ouverture

du mardi au samedi : 9h30-12h30

52 bis rue Nationale

41140 Noyers-sur-Cher

Tél : 02 46 65 11 01

Soucieuse de maintenir le service public postal en centre-bourg, suite à la fermeture de l'ancien bureau de poste, la municipalité a rénové un bâtiment communal en vue d'y installer une agence postale communale.

L'inauguration de ce nouveau service s'est déroulée le jeudi 12 octobre 2023 en présence de plusieurs personnalités. Les financements du Conseil départemental de Loir-et-Cher et de la Poste ont permis de couvrir presque l'intégralité des investissements.

L'agence postale communale est gérée par Mme Sandrine LANDUREAU, ouverte de 9h30 à 12h30.

Elle a accueilli 2313 clients en 2023.

## JOURNEE CONNECTEE A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Venez rencontrer nos spécialistes pour répondre à vos questions.**

**27 JUIN 2024**

**de 9h30 à 12h30**



Forfaits mobile, box de SFR et portable



Les avantages d'être connecté au quotidien sont nombreux : communiquer avec ses proches, partager des photos et des vidéos, se divertir, s'informer, faire du shopping ou gérer ses démarches administratives tout en restant chez soi...

Les technologies s'adaptent pour une prise en main simplifiée, intuitive et accessible à tous.



Le facteur rend des visites régulières à vos parents âgés : des passages 1, 2, 4 ou 6 fois par semaine, un service de téléassistance 24/24, 7j/7...



# Vie de la Commune

## Marathon de la biodiversité

Après la plantation de 1 250 arbustes à l'aire des Trois Provinces, l'association Biodiversio poursuit l'opération « Marathon de la biodiversité » sur le site labellisé LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) au lieu-dit du « Marchais Bézard » (près de la caserne des pompiers), en partenariat avec le Lion's Club de Saint-Aignan et l'entreprise Unity Consulting.

Accompagnés par les élèves de la classe CM2 de l'école de Noyers-sur-Cher et des conseillers municipaux, les membres de l'association ont procédé à la végétalisation de la mare creusée en avril 2023 et à la plantation d'une haie champêtre.

Ces arbustes contribueront à la nidification de nombreuses espèces, dont certaines sont menacées d'extinction. Elles ont été répertoriées sur le site par Mme Manon LEDUC, ornithologue à la LPO.



**Isabelle LECLERC**  
Conseillère municipale



Marathon de la Biodiversité en Val de Cher - Commune de Noyers-sur-Cher

Solidarité des associations Biodiversio et Décarbonnez-moi



# Vie de la Commune

## Découverte de la Maison bleue et Vivre autonome 41

Aujourd'hui, si la plupart des gens souhaitent pouvoir vieillir à domicile, la perte d'autonomie reste une préoccupation majeure.

La Maison Bleue 41 et Vivre Autonome 41 sont venus présenter le 16 octobre 2023 au public, très réceptif, des solutions possibles pour prévenir, aménager et équiper son logement afin d'anticiper le vieillissement.

Les aides financières possibles ont été présentées pour ainsi pouvoir effectuer les travaux d'amélioration.



**Maison bleue 41 : 0245505525**  
**Vivre Autonomie 41 : 0254584379**

**Patricia ETIENNE**  
**Conseillère municipale**





# Vie de la Commune

## Goûter des aînés 26 novembre 2023

Dimanche 26 novembre a eu lieu le goûter des Aînés, en présence du Maire Philippe SARTORI, animé par Sandra et Viani qui ont interprété une cinquantaine de chansons.

Nos Aînés, ravis, ont même dansé pour certains, accompagnés des conseillers municipaux. Bel après-midi pour passer un bon moment dans la convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 24 novembre 2024.

**Patricia ETIENNE**  
Conseillère municipale





# Vie de la Commune

## 3 C (Conseil Communal Citoyens)

Les 3C (Conseil Communal Citoyens) qui remplace le Conseil des Sages est constitué :

d'un Président M. Jean-Luc DUPONCHEEL et de 7 membres M. Michel TRESAUGUE, M. Thierry MESNARD, M. Christian SAINSON, M. Mme Alain Françoise PARE, M. Lionel TREFOUX, M. Olivier LESCHOT.

Ils se réunissent en la présence de 2 conseillères municipales Mme Françoise BALLAND et Mme Patricia ETIENNE pour préparer, faire le point de leurs recherches sur certains projets que Monsieur le Maire leur a proposé afin de les présenter au Conseil municipal.

Le musée sur l'histoire de la Poste, installé à l'agence postale communale a été ainsi concrétisé.

Les 3 C vous invite à venir à l'agence postale communale afin de visiter cet espace mémorial.

D'autres projets sont en cours de réalisation.

**Patricia ETIENNE**  
Conseillère municipale



Le musée sur l'histoire de la poste  
à l'initiative des 3 C  
(Conseil Communal Citoyen)



# Vie de la Commune

## Réunion des commerçants

Le 5 décembre 2023, la municipalité de Noyers-sur-Cher avait convié les entreprises (commerçants, industriels, artisans, agriculteurs, ...) implantées sur la commune à une rencontre.

Cette réunion, présidée par M. Philippe SARTORI, Maire, a rassemblé une quarantaine d'entreprises.

Les aides auxquelles elles peuvent prétendre pour leurs projets (apprentissage, équipement, immobilier, ...), notamment de la communauté de communes Val de Cher-Controis, leur ont été présentées.

Un temps d'échanges a permis d'aborder différents sujets ou problématiques qu'elles rencontrent dans leurs activités. Cette réunion a été fortement appréciée par les participants qui souhaitent son renouvellement périodique.





# Vie de la Commune

## Distribution de cadeaux au Centre Hospitalier

Le 12 décembre 2023, M. Philippe SARTORI, Maire de Noyers-sur-Cher, accompagné de deux conseillères municipales Mmes Françoise BALLAND et Patricia ETIENNE ont apporté un petit peu de joie et de bonheur à l'approche des fêtes en distribuant une quarantaine de colis aux personnes résidentes dans les maisons de retraite de Châteauvieux et de St Aignan.



**Patricia ETIENNE**  
Conseillère municipale

## Lancement des décorations de Noël



Le vendredi 15 décembre 2023 a eu lieu le lancement des illuminations de Noël sur la place Lucien Guerrier et dans la cour de la mairie, organisé par trois conseillers municipaux (M. Frédéric MASSOLO, M. Michel VAUVY et Mme Françoise BALLAND).

Cette soirée a été animée avec un orgue de barbarie par l'Association « Les perforés du carton ».

Nous pouvions trouver un stand de gaufres qui a été très fortement apprécié par la population puis vin chaud et chocolat étaient offerts.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024.



# Vie de la Commune

## Les Essais Nucléaires Français



Les Essais Nucléaires Français n'auront plus de secret pour les Nucériens ...

Les 16, 17 et 18 février 2024 s'est tenue à la salle des fêtes de Noyers sur Cher (41) une exposition sur les « Essais Nucléaires Français ».

Tout a commencé par la diffusion du film « Bons Baisers de Mururoa ». M. Jean-Louis CAMUZAT, président national, présenta l'association et le combat mené pour la reconnaissance de tous les

vétérans des essais nucléaires envoyés sur les sites d'expérimentation du Sahara et de Polynésie où 210 essais nucléaires ont été réalisés (17 au Sahara et 193 en Polynésie).

Plus de 250 participants à cette soirée-débat animée par le docteur Philippe SARTORI, Maire de Noyers-sur-Cher) qui a traité le sujet des maladies radios induites et M. Hervé LAVEYSSIERE celui du nucléaire civil. Deux diaporamas parfaitement bien illustrés ont permis à l'assistance de suivre aisément cette soirée.

Très participatif, le public a pu dialoguer avec les divers intervenants et vétérans présents et admirer à travers photos et documents la vie des personnels sur les sites d'expérimentation.

La mise en place de cette exposition a été réalisée par le président du collectif 41 M. François VALLON et son équipe ainsi que le président local de l'UNC M. Serge DUBOIS.

A travers une cinquantaine de panneaux photos et quelques effets personnels le public (une centaine) a pu tout au long de ce week-end découvrir un page de notre histoire de France souvent ignorée voire oubliée.

Contact AVEN National Tel : 07 63 73 61 25 [www.aven.org](http://www.aven.org)

Contact collectif AVEN 41 François Vallon Tel : 06 81 06 84 14

**Jean-Louis CAMUZAT**  
Responsable Relations Politiques  
Réfèrent Juridique





# Vie de la Commune

## Cérémonie du 11 avril 2024



Ce jeudi 11 avril, les élèves de la classe défense du collège Joseph Paul Boncour, sous l'égide de leur professeur d'histoire M. Victor FRESSARD ont investi la commune de Noyers-sur-Cher, accompagnés par les militaires de la base aérienne de Romorantin.

L'objectif de cet exercice sportif et de découverte était de s'immerger dans la vie quotidienne des « Sammies », en cherchant et en trouvant des balises et graffitis dans un temps chronométré.

A la salle des fêtes, une intéressante exposition de l'ONACVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre) nous présentant des combattants des guerres 14/18 et 39/45 avec des noms connus et d'autres parfaitement anonymes mais non moins valeureux.

Parallèlement, les militaires de la base 273 avec beaucoup de professionnalisme faisaient découvrir l'organisation d'une base aérienne, la multiplicité de ses métiers et peut être susciter des vocations futures, pendant qu'une exposition d'uniformes et de véhicules d'époque attirait nombre de participants.

Mais pour débiter cette journée formatrice pour les 50 collégiens et collégiennes, la cérémonie patriotique revêtait un intérêt civique primordial.

En collaboration avec la municipalité, l'Union Nationale des Combattants (UNC) a dirigé la cérémonie, après le lever des couleurs US, UE et France, les sonneries réglementaires, M. Philippe SARTORI, Vice-président du Conseil Départemental, maire de Noyers-sur-Cher, accompagné par M. Emeric NADEAU, principal du collège, le colonel SOMMIER commandant la base aérienne de Romorantin et délégué militaire départemental, M. Eric CARNAT, Maire de Saint Aignan et de nombreux élus, a prononcé une allocution incitant la jeunesse présente à un engagement citoyen fort sous toutes ses formes, civil ou militaire mais au service de la France.

Cette cérémonie patriotique s'est clôturée par une Marseillaise interprétée à capella par les autorités et les élèves du collège de Saint Aignan.



**Serge DUBOIS**

**Président UNC AFN section Noyers sur Cher**



# Vie de la Commune

## Repas des aînés : 14 avril 2024

150 personnes ont participé au repas des aînés confectionné par M. David AUDAS et servi par les conseillers municipaux et leur conjoint.

La compagnie artistique « Les Etoiles Lyriques » a animé cette journée et apporté de la joie et du bonheur grâce à leur spectacle de cabaret.



Un bouquet de fleurs a été remis à la doyenne de l'assemblée Mme Andrée ROGER un coffret de vin au doyen M. Guy GAILLARD par M. le Maire Philippe SARTORI.

**Patricia ETIENNE - Conseillère municipale**



## Distribution de graines de pieds de murs : 21 avril 2024



Pour la troisième année consécutive, la commune a distribué le dimanche 21 avril des graines de pieds de murs sur le marché de Noyers-sur-Cher.

Près de 400 sachets ont été donnés à nos concitoyens, les nucériens se sont déplacés en nombre pour récupérer ces petites graines qui doivent être mélangées à du sable. Un paquet permet de fleurir 2 m<sup>2</sup> de plantes vivaces et des plantes annuelles.

Merci à tous ceux qui participent à favoriser la biodiversité dans notre commune.

**Isabelle LECLERC - Conseillère municipale**



# Vie de la Commune

## Brocante en Fête : 19 mai 2024

Les sapeurs-pompiers des Trois Provinces et la municipalité de Noyers-sur-Cher ont organisé leur brocante.

180 exposants étaient sur place le matin à partir de 6 heures, la météo étant de la partie.



Des animations ont eu lieu durant toute la journée avec :

Démonstrations des Jeunes Sapeurs-Pompiers, démonstrations des secours en milieu périlleux et montagne, concert de La Fraternelle et plus d'une centaine de baptêmes de l'air en hélicoptère ont eu lieu sous le soleil.

Nous pouvions y déguster les traditionnelles galettes de la Feuillée préparées par M. Philippe CHABAULT - boulangerie de la gare.

Pour clôturer cette journée; un magnifique spectacle présenté par l'équipe spéciale des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon a ravi un public venu nombreux.



# Vie de la Commune

## La Via Ligeria prend son envol !



À Noyers-sur-Cher, la Via Ligeria prend son envol !

Le **2 décembre 2023**, plus de 50 personnes ont assisté à « la découverte » de la borne la Via Ligeria située sur le bassin du canal de Berry.

Le **27 Avril 2024**, elle fut inaugurée solennellement par la municipalité, les Haltes Pèlerines 44 (qui la gèrent) et Compostelle 41.

La Via Ligeria est une voie de raccordement de pèlerinage qui va de Nantes à Besançon où elle poursuit son parcours en empruntant une autre grande voie, la Via Francigena qui part de Canterbury en direction de Rome.

Un long chemin de 2200 kilomètres sépare Nantes de Rome.

Or, tous les pèlerins qui empruntent la Via Ligeria ne vont pas forcément à Rome.

En effet, jusqu'à Bourges, ce tronçon est commun à deux autres voies de pèlerinage : Assise (en Italie) et St Jacques de Compostelle (en Espagne).

Si le pèlerin se dirige vers Compostelle, c'est à Bourges qu'il quitte la Via Ligeria pour poursuivre la Voie de Vézelay vers Compostelle.

Si son souhait est d'aller à Assise, c'est à Vézelay qu'il quittera la Via Ligeria et poursuivra son Chemin vers Assise.

En **2022 et 2023** plus de 150 départs ont été recensés.

Déjà au premier trimestre de cette année **2024**, les 100 demandes enregistrées sont dépassées. Chaque année le nombre de pèlerins augmente.

Nos accueillants qui hébergent chez eux, pour une soirée le pèlerin de passage, sont enthousiasmés de ce moment privilégié de partage.

La Via Ligeria par son attirance, sa beauté, son caractère, son passé historique, ses accueils, ne ressemble à aucune autre voie de pèlerinage !

André COUETTE





# Vie de la Commune

## Chemin de mémoire - Ligne de démarcation

A l'initiative des « Amis du Vieux Montrichard » un chemin de mémoire est créé entre Chissay / Saint-Georges et Noyers / Seigy

### *Hommage aux passeurs*

Ce chemin raconte les actions civiles liées à la ligne de démarcation. Il a un double objectif : se souvenir mais aussi raconter aux jeunes générations ce que fut cette période sombre de notre histoire du XXe siècle.

Il s'inscrit dans notre volonté commune de rendre hommage à tous ces combattants de « l'armée des ombres » qui, au prix du sang et des larmes, libérèrent notre pays des occupants et lui rendirent ses valeurs fondatrices de liberté, égalité, fraternité.

***Tout peuple et toute nation ont besoin de garder leur mémoire historique pour pouvoir se projeter vers leur avenir.***

**19 PANNEAUX DE CHISSAY/SAINTE-GEORGES À NOYERS/SEIGY**

**Le Cher, une frontière intérieure**  
 La Ligne de démarcation instituée par la convention d'armistice entre en application le 25 juin 1940.  
 Longue de 1200 km, elle traverse tout le Loir-et-Cher. Les communes de la rive droite sont en zone occupée par les Allemands. Celles de la rive gauche sont en zone non occupée, rattachée au gouvernement français installé à Vichy.  
 La ligne de démarcation est une véritable frontière intérieure pour les personnes, le courrier, les marchandises et les transports. Les ponts sont les points de passage obligatoires où s'exercent les contrôles, par les douaniers allemands et français.  
 Des centaines de milliers de personnes la franchissent : civils, militaires, juifs, résistants.  
 Des passeurs risqueront quotidiennement leur vie pour les aider.  
 La Ligne de démarcation sera officiellement supprimée le 1<sup>er</sup> mars 1943.  
 Néanmoins, les « combattants de l'ombre » et les personnes menacées par les Occupants, poursuivront les passages clandestins.

Sources : Archives départementales de Loir-et-Cher, Service Historique de la Défense, Archives privées familiales.

Logos: Chissay en Touraine, Montrichard Val de Cher, Bourré, Monthou-sur-Cher, Noyers, Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, Val de Cher Contrôles, Région Centre Val de Loire, Loir-et-Cher, Ville de Saint-Aignan, Angé, Ils se souviennent... Flashez, QR code.

# Vie Culturelle

## Théâtre

Le 8 octobre à la salle des fêtes de Noyers-sur-Cher a eu lieu le spectacle **MOLIERE** de la Compagnie Grand Tigre dans le cadre du Dimanche en Famille organisé par le Communauté de communes Val de Cher-Controis en partenariat avec la commune de Noyers-sur-Cher.



## Spectacle de la bibliothèque

Le mercredi 13 décembre, la bibliothèque accueillait le spectacle « si les poules avaient des dents » conté par Corinne DUCHENE pour les enfants, spectacle financé par le Conseil Départemental et la commune.

La journée s'est terminée par un goûter qui a été offert par la municipalité et Saint Michel.





# Saison Culturelle

Prochaine saison de L'Art à la Chapelle du 21 juin au 5 septembre 2024

Chapelle Saint Lazare - de 15 h à 19 h - ouvert tous les jours (Entrée libre)

Du 21 au 27 juin



Philippe **FAUTREZ**  
*Sculpteur*



Nathalie **LEROY**  
*Plasticienne*

Du 28 juin au 4 juillet



Pascaline  
*Peintre*

Du 5 au 11 juillet



Alain **LE MOËGE**  
*Photographe*

Du 12 au 18 juillet



Rétrospective  
David **SETFORD**

Du 19 au 25 juillet



François **LENHARD**  
*Plasticien*

Du 26 juillet au 1er août



Francis **MERCIER**  
*Photographe*

Du 2 au 8 août

1, 2, 3, Cadres  
*Atelier d'encadrement de Noyers*



Encadrement de l'association



Aquarelle d'Elie Foucault

Du 9 au 15 août



Christian **VASSORT**  
*Peintre*

Du 16 au 22 août



**HOA**  
*Photographe*

Du 23 au 29 août



**PACO**  
*Peintre*



**ENUÖ**  
*Portraitiste hyperréaliste*

Du 30 août  
au 5 septembre

Vernissage  
Tous les vendredis  
à 18h

# Vie des Associations

## Joyeuse ambiance pour les 50 ans du Groupe Aria



### De 1974 à 2024... QUE DE SOUVENIRS !...

Le public était au rendez-vous le samedi 6 avril pour fêter les 50 ans d'Aria. Un spectacle haut en couleurs ovationné par un public sous le charme.

Pour accueillir les spectateurs, une vidéo retraçant les 50 ans de l'association rappelait les années d'évolution de cette troupe encadrée de bénévoles dont la force est de faire découvrir et partager le plaisir de la danse.

Plus d'une soixantaine d'anciennes danseuses issues de toute la France étaient venues se joindre à la fête pour se retrouver et partager des souvenirs, des émotions. Accompagnées par la musique de la Fraternelle comme autrefois et toutes vêtues de rouge et noir, elles sont montées sur scène dans une joyeuse ambiance, en traversant la salle.

Certaines d'entre elles faisaient tourner leur bâton de majorettes pour le plus grand plaisir des participants, ravies de se produire et de se retrouver pour une présentation sympathique et teintée d'humour.

Le spectacle s'est poursuivi avec de belles chorégraphies, rythmées et colorées avec une seconde partie axée sur un flash-back évoquant de beaux souvenirs musicaux et sublimes par de jeunes danseuses talentueuses...

Avec des préparatifs qui durent depuis plusieurs mois, Françoise, ses danseuses et toute son équipe composée de couturières, habilleuses, parents ou techniciens, voient leurs efforts récompensés par ce beau succès bien mérité.

**Françoise GODEBERGE – Présidente ARIA**

## Pétanque

Dimanche 15 avril, au boulodrome de Villebarou, se déroulait le championnat départemental féminin.



C'est après une longue journée de parties très serrées que l'équipe composée de Mmes Sylvie THEPOT associée à Elisabeth PEREIRA sort vainqueur du championnat doublette féminin. Tout au long de la journée, elles ont su mettre à l'épreuve les entraînements quotidiens qu'elles ont acquis.

C'est après une finale acharnée qu'elles finissent par battre une belle équipe de Fougères et s'emparent du titre de championnes du Loir et Cher.

C'est avec fierté que notre équipe féminine ira montrer les couleurs de notre club au championnat de France qui se déroulera le 27 et 28 juillet à Objat.



# Vie des Associations

## Pétanque (suite)



Noa Joulan

Mathys Bonneau Pereira

Nos petits jeunes ont participé à leur premier championnat à Langon et en sont sortis vainqueurs.

C'est une grande fierté pour notre petit club

**Francisco TEIGA**  
Président ASC Pétanque

# Informations diverses

## Accueil des nouveaux nucériens

La municipalité a convié le 26 mars 2024 les nouveaux résidents de Noyers-sur-Cher à une réception d'accueil. Plus d'une quarantaine de foyers ont répondu présents.

Après avoir exprimé ses vœux de bienvenue aux nouveaux nucériens, M. Philippe SARTORI, maire, leur a présenté son équipe municipale ainsi que la commune de Noyers-sur-Cher.

Cette manifestation a été l'occasion de faire découvrir le tissu associatif local avec des interventions de représentants de chaque association.

Chaque nouveau nucérien et nucérienne s'est exprimé pour se présenter et expliqué les motivations de leur arrivée sur la commune.

Cette cérémonie conviviale s'est achevée autour d'un buffet permettant de faire plus ample connaissance.



Demande d'inscription sur le registre communal des personnes vulnérables en application de l'article L 121-6-1 du CASF

Le CCAS de la Commune tient un registre récapitulatif des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres (canicule, inondation, coupures électriques prolongées, etc). Le formulaire est à remplir et à déposer en Mairie – 54 rue Nationale – 41140 NOYERS SUR CHER - tél 02.54.75.72.72. **En cas de changement de situation** (hospitalisation, maison de retraite, absences diverses...) merci de prévenir la Mairie.

<b>Nom</b>			
<b>Prénom</b>			
<b>Date de naissance</b>			
<b>Adresse</b>			
<b>Téléphone fixe</b>			
<b>Téléphone portable</b>			
<b>Adresse mail</b>			
<b>Médecin traitant</b>			
<b>Repas à domicile</b>		<b>Présence verte</b>	
OUI	NON	OUI	NON
<b>Aide à domicile</b>			
		OUI	NON
Nom et Prénom : .....			
N° de portable : .....			
<b>PERSONNES A PREVENIR</b>			
Nom et Prénom : .....		N° de téléphone .....	
Adresse : .....			
Nom et Prénom : .....		N° de téléphone .....	
Adresse : .....			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande et je m'engage à signaler à la mairie toute modification concernant les informations ci-dessus.			
Si inscription effectuée par un tiers : NOM ET PRENOM : .....			
Qualité par rapport à la personne inscrite : .....			
Signature :		Date :	





# Informations diverses

## Nouvelle entreprise

### Nolwenn (institut de beauté)

2 rue Ampère - 41140 Noyers-sur-Cher



2 rue Ampères  
41 140 Noyers sur Cher

Prendre RDV en ligne  
<https://www.kalendes.com/site/nolwenn/welcome>



Retrouvez moi sur Facebook et Instagram

- Nolwenn Douceur et Bien-Être
- Nolwenn\_douceuretbienetre

02 54 71 81 83

**CENTRE DE SOINS  
BEAUVAL NATURE**

## ENVIE D'AGIR POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ?

**Vous avez du temps libre et un véhicule :**  
devenez "BÉNÉVOLE RAPATRIEUR" pour aller récupérer des animaux auprès de découvreurs qui ne peuvent se déplacer jusqu'au Centre de Soins, situé à Saint-Aignan-sur-Cher.

**Vous souhaitez vous impliquer au plus près des animaux :**  
devenez "BÉNÉVOLE SOIGNEUR", pour assister notre équipe dans ses tâches quotidiennes : nettoyage, préparation des repas, distribution...

**Vous êtes BRICOLEUR :**  
venez exercer vos talents en construisant des abris, des enrichissements, des structures pour nos petits protégés !

Aucune formation spécifique n'est demandée : DU TEMPS ET DE LA BONNE VOLONTÉ SUFFICIENT !

Contactez-nous via l'adresse mail, [benevolat.cds@beauvalnature.org](mailto:benevolat.cds@beauvalnature.org) et nous vous transmettrons toutes les informations utiles.

Faites un don au **CENTRE DE SOINS BEAUVAL NATURE**, rendez-vous sur notre site internet :

**SUIVEZ-NOUS !**  
Centre de soins Beauval Nature  
Rue Simone Veil,  
41 110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER  
[centredesoins@beauvalnature.org](mailto:centredesoins@beauvalnature.org)



**CENTRE DE SOINS  
BEAUVAL NATURE**

## VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE ?

Tout animal seul ne s'échappant pas à l'approche d'un humain n'est pas nécessairement en détresse.

Avant toute manipulation de l'animal, contactez-nous au Numéro Vert :

0 800 080 000

Service & appel gratuits

De 8h à 18h - 7j/7

Nous vous conseillerons.

NOS MISSIONS

- Prendre en charge les animaux sauvages de la faune locale en détresse
- Soigner
- Relâcher dans leur milieu naturel



VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR  
POUR AIDER LES ANIMAUX DE LA FAUNE  
SAUVAGE EN DÉTRESSE...

Tournez la page

# Informations diverses

## La Mission Locale ! Kézako ?

**1- Une structure reconnue d'utilité publique à destination de la Jeunesse.**

2- Un réseau National et Régional sur lequel s'appuyer.

3- Une équipe de conseillers, de conseillères et de chargés de relation aux entreprises qui travaillent avec les jeunes sur leur projet professionnel et déploient un panel d'outils pour les aider à construire solidement leur autonomie !

4- Définition du projet professionnel, rencontres avec des employeurs, stages, parrainages, formation, alternance, emploi ... bien sûr ! Mobilité, logement, démarches, droits, santé... aussi.

5- En individuel ou en collectif, **un parcours personnalisé construit avec les jeunes, à travers des démarches simples, ponctuelles ou régulières, comme au travers d'actions innovantes, et d'ateliers.**

Pour l'arrondissement de Romorantin ce sont 22 personnes qui se mobilisent et s'investissent dans cet objectif, sous l'impulsion de la nouvelle directrice Maud Romanet et du président Michel Guimonet.

**Des ateliers et des projets ils n'en manquent pas, des jeunes non plus.**

**En 2023, 1 260 jeunes ont été reçus dans l'un ou l'autre des 7 lieux d'accueil** disséminés

dans l'arrondissement (à Romorantin, en centre-ville et dans le quartier des favignolles, à Mennetou-sur-cher, Lamotte-Beuvron, Salbris, Selles-sur-cher, Saint-Aignan et Neung-sur-Beuvron), un peu plus de 3 000 ateliers et presque 8 000 entretiens dans l'année, et des résultats : 740 jeunes sont entrés en situation active (emploi, formation, alternance, stage).

D'autres résultats aussi, peut-être un peu moins mesurables, mais construits solidement dans la durée, utiles à l'avenir de ces citoyens en devenir !

Que ce soit dans la confiance en soi, la prise de parole, le travail de son image dans un cadre professionnel et de la crédibilité qui va avec, le travail en équipe, la prise d'initiative, la force de proposition, et celle du compromis... Avec aussi, toujours, naturellement pour ces structures engagées, les valeurs républicaines en toile de fond. L'égalité, la citoyenneté font partie des actions proposées et des échanges entre l'équipe et les jeunes, et entre les jeunes eux-mêmes.

La débrouillardise dans la vie quotidienne n'est pas en reste : connaître le Ba-ba du bricolage en participant à la construction de mobilier réalisé en palettes, du jardinage à travers la mise en place d'un jardin partagé, la cuisine (saine, variée et à budget restreint), la couture, et la réalisation de savons et de produits d'entretien sont également proposés aux jeunes qui le souhaitent.





# Informations diverses

Une façon aussi de revoir leurs habitudes et leurs besoins en y intégrant le souci de leurs incidences sociales et environnementales : en traquant le gaspillage, en recyclant, en choisissant une alimentation saine, en privilégiant les circuits courts, en maîtrisant son budget et ses déplacements, en connaissant mieux son territoire...

La Culture, le Sport et les loisirs, les sorties, les projets créatifs s'intègrent aussi dans ce vaste programme. Sans omettre, bien sûr, la place actuelle des technologies nouvelles.

**Toutes ces actions sont autant de levier aux freins et démarches solides vers l'indépendance et l'autonomie, qui servent aussi à déceler aptitudes et aptitudes utiles à la réalisation du projet professionnel comme à la vie d'adulte autonome.**



**En 2024**, c'est toujours dans cet esprit que la Mission Locale propose aux jeunes de se mobiliser dans des projets culturels et citoyens ; pour leur permettre de développer des compétences utiles et transposables dans leur projet professionnel : les jeunes sont à la manœuvre pour proposer et réaliser des courts métrages avec le concours national proposé par les missions locales « Vox Milo » ou encore l'appel à projet « Je filme le métier qui me plaît », mais aussi « Geijutsu » autour de l'art japonais et de la culture asiatique, et « 3, 2,1 Egalité » ... pour ne citer qu'eux.

**Les jeunes du territoire sont riches de compétences, la Mission Locale les accompagne au mieux à en avoir conscience, à les développer et les utiliser pour leur avenir professionnel et citoyen.**



# Informations diverses

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

### GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

### PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE  
**DP**

PORTAIL  
**DP**

### CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)



# Informations diverses

## Transport à la demande

Transdev Loir-et-Cher est délégataire du réseau Rémi 41 pour la Région Centre Val de Loire.

Ces transports sont effectués en minibus ou en taxis avec une prise en charge à domicile. Le coût de ce déplacement est de 3,20 € l'aller, soit 6,40 € l'aller-retour.

Réservations auprès du Centre de Relations Usagers Rémi au **0 806 70 33 33** (du lundi au samedi de 8h à 20h).

**Zoom sur**

# Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

J'HABITE J'Y VAIS

NOYERS-SUR-CHER

**RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appellez le centre de relations usagers Rémi, au **0 806 70 33 33**

Service gratuit + prix appel

**du lundi au samedi de 6 h à 20 h**

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

JOURS	ALLER ARRIVÉE À NOYERS-SUR-CHER	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE NOYERS-SUR-CHER
MARDI	9H40	MAISON MÉDICALE	12H20
	9H45	ZONE COMMERCIALE	12H15
	9H50	GARE SNCF	12H10
MERCREDI	13H50	MAISON MÉDICALE	18H35
	13H55	ZONE COMMERCIALE	18H30
	14H	GARE SNCF	18H25
SAMEDI	8H35	GARE SNCF	12H55
	8H40	MAISON MÉDICALE	12H50

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

## MAIRIE

54, rue Nationale  
41 140 Noyers sur Cher

Tél. : 02 54 75 72 72

Fax : 02 54 75 72 70

E-Mail :

secretariat@noyers-sur-cher.fr

Site Internet :

www.noyers-sur-cher.fr

Facebook :

NOYERS/Cher ACTU

### Lundi - mardi :

de 8 h 30 à 12 h 15 et  
de 13 h 30 à 17 h 00

### Mercredi

de 8 h 30 à 12 h 15 et  
de 13 h 30 à 17 h 30

### Judi

de 8 h 30 à 12 h 15  
Fermée l'après-midi

### Vendredi

de 8 h 15 à 12 h 15 et  
de 13 h 30 à 16 h 30

## CONCILIATEUR

1er et 3e Mercredi du mois  
de 13 h 30 à 16 h 30  
en Mairie

## DECHETTERIE

Rue Gustave Eiffel  
41 140 Noyers sur Cher  
Tél. : 02.54.75.48.52

Lundi, Mardi, Mercredi,  
Vendredi, Samedi

de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Judi de 9h30 à 12h

Fermé le jedi après-midi

## Bibliothèque

### Henri CACHEIN

54, rue Nationale - Noyers

Tél. : 02 54 75 72 73

E-Mail :

bibliotheque.@noyers-sur-cher.fr

### Mardi

De 16 h à 17 h 30

### Mercredi

De 10 h - 12 h

De 14 h à 17 h 30

### Samedi

De 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

# Emprunt de matériel



Pour une meilleure organisation :

Il est nécessaire de faire votre demande par **écrit 15 jours** avant votre manifestation.

Une fiche de demande de matériel est à votre disposition en Mairie.

Merci de respecter les horaires d'enlèvement du matériel soit à **8h30**, soit à **13h30** aux Services Techniques (21 rue du Général de Gaulle), les horaires étant valables pour le retour du matériel.

Une caution est demandée pour le prêt de matériel aux particuliers et associations de la **commune de Noyers sur Cher** :

**Caution de 200 €** pour le prêt de mobiliers et équipements divers

**Caution de 2.500 €** pour le prêt de 1 à 6 barnums

**Caution de 5.000 €** pour le prêt de 7 à 12 barnums

**6 JUILLET**  
**30 AOÛT 2024**

**NOYERS-SUR-CHER**

à partir de 19h

*Les Estivales 41*

LE FESTIVAL VITAMINÉ

**SAMEDI 6 JUILLET**

**ELEPHANZ • TIGRE BLEU**  
**• MARCH MALLOW •**  
**FIXI ET NICOLAS GIRAUD**

Suzanne & Jako • Roller Brass Band  
• La compagnie Poupées Russes •  
Mathis Poulin • Cuarteto Cafe Con Pan

**Jardins de la Mairie**

CONCERTS GRATUITS

Plus d'infos sur [departement41.fr](http://departement41.fr)

LOIR&CHER  
Notre département